

Journée internationale des prisonniers politiques

En Palestine, le 17 Avril de chaque année, les palestiniens et les associations solidaires célèbrent la Journée du prisonnier, exprimant la poursuite de la lutte pour la liberté de ses fils et filles détenu-e-s dans les geôles de l'occupation israélienne.

C'est un jour pour la liberté, pour dénoncer l'injustice et pour rappeler les crimes incessant de cette occupation militaire qui prend en otage la vie et la dignité de tout un peuple.

Depuis le 1er octobre 2015, le ciblage des enfants mineurs palestiniens est systématique, ils sont frappés sauvagement, blessés et mutilés puis arrêtés, torturés et jugés; leur nombre ne cesse d'augmenter, tous les organismes de défenses des droits de l'enfant ont tiré la sonnette d'alarme, mais Israël forte d'une impunité légendaire, encouragé par le silence des états,

MULTIPLIE LES EXACTIONS ET LES CRIMES.

BRISONS LE SILENCE

7285 Palestiniens sont détenus à ce jour par Israël.

450 enfants mineurs dont plus de la moitié sont âgés de moins de 16 ans.

68 femmes, sont en prison dont 7 mères de familles et 18 mineures, la plus jeune, Dima Al-Wawi, âgée de 12 ans, arrêtée au début du mois de février.

750 prisonniers dont 6 mineurs, deux femmes et deux députés sont placés en détention administrative sans charges ni procès, pour des périodes de 4 à 6 mois renouvelables à l'infini. Certains y sont depuis plusieurs années.

La détention administrative viole les dispositions de la Quatrième convention de Genève qui protège les populations occupées de leur occupant.

Son article 71 interdit à l'occupant d'infliger à une personne protégée une condamnation qui n'aurait pas été précédée d'un procès régulier.

6 députés dont Marwane Barghouti, Ahmad Saadat et Khalida Jarrar

1 ancien ministre

14 journalistes

7 avocats

5 médecins

Des étudiants, des professeurs, des universitaires, des chercheurs des artistes et des écrivains.

1400 prisonniers malades, victimes de négligences médicales, sont traités par des calmants pour toutes maladies. Une vingtaine d'entre eux se trouvent dans la clinique de la prison de Ramleh en phase finale.

24 prisonniers sont maintenus en isolement, sur ordre du « Shabak » et ceci en contravention avec l'article 119 de la 4ème convention de Genève qui stipule clairement l'illégalité de l'isolement continu de plus de trente jours d'un prisonnier, quelle que soit l'infraction commise. Le prisonnier Mahmoud Moussa Issa, 47 ans de A'anbata, dans le district de Jérusalem, journaliste et écrivain, s'y trouve depuis 13 ans.

520 prisonniers sont condamnés à de longues peines allant de 1 à 67 fois perpétuité. C'est le cas du prisonnier Abdallah Barghouti.

30 anciens prisonniers sont toujours détenus depuis bien avant les accords d'Oslo en 1993 malgré les promesses israéliennes

207 prisonniers sont morts en détention dont 71 sous la torture et 53 pour cause de négligence médicale.

EXIGEONS LA LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS



Association France Palestine Solidarité – Palestine 13

www.assopalestine13.org

Et

BDS France – Marseille - www.facebook.com/BDS-France-Marseille

